

**Zeitschrift:** Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer  
**Herausgeber:** Auslandschweizer-Organisation  
**Band:** 12 (1973-1974)  
**Heft:** 49

**Rubrik:** Vie économique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

A Bruxelles, a-t-il précisé, on a été frappé par le haut niveau d'information qui a caractérisé la campagne menée avant le scrutin. On y voit une manifestation de la maturité de notre démocratie. Le chemin sera ardu car les négociations seront très délicates non seulement en ce qui concerne le dossier européen, loin d'être clos par l'accord de libre-échange, mais aussi sur le plan mondial, ne serait-ce qu'en raison de la crise monétaire et de la lutte que mènent tous les Etats contre l'inflation et la surchauffe. Il ne faut pas oublier que si la Suisse lutte contre l'inflation, elle en importe aussi beaucoup de l'étranger en raison de son interdépendance avec le commerce mondial. De plus, de nouvelles formules de coopération doivent être trouvées dans des domaines autres que le secteur purement commercial. C'est une politique d'imagination qui doit prévaloir. Dans le secteur monétaire, il y a lieu de songer aussi qu'il y a des mouvements spéculatifs ont tendance à se concentrer sur la Suisse. Les négociations de Gatt qui vont s'ouvrir cet automne à Tokyo devront être conduites sur une base de réciprocité et, certes, de solidarité avec l'Europe. Il faudrait éviter que de nouvelles clauses de sauvegarde ne soient édictées. Il faudrait aussi faire preuve de solidarité avec les Etats-Unis afin qu'ils se rendent compte que l'on a davantage à négocier des deux côtés de l'Atlantique. C'est surtout dans le domaine des barrières non-tarifaires que les négociations seront délicates, a conclu M. Jolles. Ajoutons que M. Victor Lasserre a passé dès ce jour, la présidence du prix « Contact » à M. Blaise Evard, de la radio suisse romande.



**utilisez le meilleur régime de votre moteur avec le compte-tours VDO!**

**KRAUTLI S.A. - ☎ 02/65.56.56**  
 Av. de l'Industrie 15 - 1720 GRAND-BIGARD

## Vie économique

### LES PRINCIPALES ENTREPRISES DE SUISSE EN 1972

Selon une étude de l'Union de Banques Suisses, le groupe Nestlé, avec un chiffre d'affaires consolidé de 15,8 milliards de francs suisses, a conservé l'année dernière la tête des principales entreprises de Suisse, précédant Ciba-Geigy (8,1 milliards Fr.s.) et Brown Boveri (6,4 milliards Fr.s.). Le groupe pharmaceutique Hoffmann-La Roche, qui a pour la première fois publié son chiffre d'affaires consolidé (4,8 milliards Fr.s.), prend la quatrième place. Par rapport à 1971, le taux de croissance du chiffre d'affaires des principales entreprises industrielles a légèrement fléchi. En ce qui concerne les grandes commerciales, le classement voit en tête les deux géants du commerce de détail, à savoir Migros, avec un chiffre d'affaires de 4,9 milliards de Fr.s. et Coop (4,1 milliards de Fr.s.) ainsi que la maison Gebrüder Volkart (1,2 milliard de Fr.s.) qui est spécialisée dans le commerce international. Les 60% des ventes des 40 premières entreprises commerciales sont représentées par des denrées alimentaires. Le groupe « Zurich » qui a publié pour la première fois des résultats consolidés, constitue la première compagnie d'assurances : 3,3 milliards de Fr.s. de recettes de primes nettes provenant des affaires d'assurance-accidents, dommages et réassurance, et 737 millions de francs provenant de l'assurance-vie. Avec 3,4 milliards de francs de recettes globales et des effectifs s'élevant à 49.823 personnes, les PTT forment la première entreprise de transports. Viennent ensuite les CFF (compagnie nationale de chemins de fer) avec 2,2 milliards de francs de recettes et 41.750 personnes employées. (OSEC)

### RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE DU BILAN DES GRANDES BANQUES SUISSES

En 1972, la majorité des grandes banques suisses ont enregistré un net ralentissement de la croissance de leur bilan. La somme du bilan de l'Union de Banques Suisses a augmenté de 7% (1971 : 26%) pour atteindre 40,7 milliards de francs, celle de la Société de Banque Suisse de 7% (28%) pour atteindre 38,6 milliards de francs et celle du Crédit Suisse de 2% (11%) pour atteindre 31,7 milliards de francs. En revanche, le bilan de la Banque Populaire Suisse, en progression de 14% (14%), s'est élevé à 8,6 milliards et celui de la Banque Leu SA, en hausse de 15% (10%), à 1,8 milliard. La progression du bilan des 45 banques cantonales, régionales et des

caisses d'épargne ayant déjà publié leurs résultats de 1972 a été d'un peu plus de 11%. L'accroissement plus faible du bilan des 3 grandes banques est dû principalement aux événements monétaires internationaux, qui ont sérieusement entravé la marche des affaires avec l'étranger. L'expansion des crédits intérieurs des banques cantonales, régionales et des caisses d'épargne a aussi été supérieure à celle des 3 grandes banques. (OSEC)

### LA SUISSE EN CHIFFRES 1973

L'Union de Banques Suisses vient de publier l'édition 1973 de la statistique de poche « La Suisse en chiffres 1973 ». Ce dépliant contient quelque 1600 données économiques sur la Confédération suisse et les cantons ainsi qu'une comparaison internationale de certains facteurs économiques importants. Le revenu national par canton et par habitant, calculé par l'Union de Banques Suisses, montre qu'en 1972 Bâle-Ville, où siègent notamment les grandes sociétés chimiques, figurait en tête avec un revenu de 22.675 francs par habitant, devant Genève (19.635 fr.), Zoug (18.435 fr.) et Zurich (17.225 fr.). Les cantons d'Appenzell Rhodes - Intérieurs (10.295 fr.) et d'Obwald (10.940 fr.) avaient les revenus nationaux les plus bas, la moyenne pour la Confédération s'établissant à 14.990 francs par habitant. Sur les 95,7 milliards de francs de revenu national suisse en 1972, 19,3 milliards, soit plus de 20%, concernaient le canton de Zurich. (OSEC)

### CHIMIE SUISSE : 3,4% DU PERSONNEL DE LA CHIMIE EUROPÉENNE

Fin 1972, les industries chimiques des douze pays réunis au sein du Conseil Européen des Fédérations de l'Industrie Chimique (CEFIC), dont le siège est à Bruxelles, occupaient 1.989.695 employés et ouvriers. L'industrie chimique suisse, avec 67.700 collaborateurs, occupe ainsi le 3,4% du personnel de la chimie européenne.

Dans le cadre de l'économie nationale, l'industrie chimique suisse emploie le 2,2% des personnes actives et le 7,9% du personnel occupé dans le secteur industriel. En assumant à elle seule 22,5% des exportations du pays, l'industrie chimique suisse se situe en tête des pays européens par ses activités exportatrices, suivie par les Pays-Bas, dont les ventes de produits chimiques à l'étranger représentent 15,9% de ses exportations. (OSEC)

## NESTLÉ — UNE GESTION COURONNÉE DE SUCCÈS

Nestlé, groupe international de l'industrie alimentaire et principale entreprise suisse, a prouvé une fois de plus en 1972 la qualité de sa gestion. Malgré l'âpreté de la concurrence sur le marché des denrées alimentaires et la persistance de l'agitation monétaire, le groupe a été en mesure d'augmenter sensiblement son chiffre d'affaires et de maintenir ses marges bénéficiaires. Le chiffre d'affaires du groupe, qui s'est élevé à 15,770 millions de francs et dont la moitié environ a été réalisé en Europe et un tiers en Amérique, a évolué de manière assez régulière d'un secteur à l'autre. Les ventes de produits chocolatés et sucrés ont fait exception puisque leur part relative a baissé de 9,8% en 1971 à 8,9% en 1972. En revanche, les livraisons de potages et de mets précuisinés ont augmenté dans des proportions supérieures à la moyenne et représentent maintenant un cinquième des ventes. Un tiers est constitué par les boissons solubles et un quart par les produits laitiers, le reste se répartissant sur diverses préparations. Grâce à une diminution des dépenses extraordinaires et des pertes de change, Nestlé a été en mesure de publier un bénéfice net de 652 millions de francs, soit 21% de plus qu'en 1971. Ces excellents résultats ont amené la société à relever ses distributions aux actionnaires. (OSEC)

## LES MÉDICAMENTS SUISSES DANS LE MONDE OCCIDENTAL

En 1972, la Suisse a exporté pour 1,342 milliard de francs de produits pharmaceutiques, dont 299,5 millions de vitamines, provitamines, hormones, antibiotiques, etc., et 1,043 millions de médicaments prêts à l'emploi. Une récente étude, basée sur les statistiques douanières 1971 de l'OCDE, montre la place que les produits pharmaceutiques suisses occupent dans le commerce international. La Suisse est le plus important fournisseur étranger en produits pharmaceutiques des pays suivants : Allemagne (39% des importations de produits pharmaceutiques), Portugal (28,6%), France (26,6%), Finlande (18%). La Suisse vient en deuxième position dans les importations des pays ci-après : Grèce (22%), Autriche (21%), Norvège (18%), Suède (17,5%), Danemark (17,4%), Italie (13%), Turquie (12,5%). Les produits pharmaceutiques suisses occupent la troisième position dans les importations en Angleterre (14%), Yougoslavie (14%), Islande (13,6%), Hollande (7,8%), Espagne (7,1%), Canada (6%), Irlande (4,5%). Au Japon, les médicaments suisses représentent 9,6% des importations de produits pharmaceutiques et aux Etats-Unis, avec 3% des importations, la Suisse occupe le 5<sup>e</sup> rang des pays fournisseurs (OSEC)

## CENTENAIRE DANS L'INDUSTRIE CHIMIQUE SUISSE

Quelque 850 collaborateurs occupés en Suisse et dans les filiales d'Europe et des Etats-Unis, un chiffre d'affaires d'environ 75 millions de francs en 1972, une activité remarquée dans divers secteurs de l'industrie chimique et plus particulièrement dans le domaine des médicaments et les produits agrochimiques, ainsi se présente après un siècle d'activité la modeste entreprise artisanale fondée en 1873 par Samuel Benoni Siegfried à Zofingue (Argovie, Suisse) avec douze employés et un cheval. Pour assurer son expansion en dépit de ses dimensions relativement modestes, l'entreprise a décidé de concentrer ses efforts sur quelques spécialités dans les domaines où elle dispose plus particulièrement d'expériences. Comme pour toute l'industrie chimique, seule la recherche conditionne le développement à moyen et à long terme d'une entreprise. C'est particulièrement déterminant dans le secteur des médicaments, où Siegfried dispose d'un appareil relativement important et consacre 15% environ de son chiffre d'affaires «pharma» à l'exploration des nouvelles thérapeutiques. Actuellement, Siegfried exporte 75% de sa production médicamenteuse dans le monde entier. Plus de la moitié du chiffre d'affaires réalisé dans ce secteur est le fait de préparations mises sur le marché durant ces trois dernières années. (OSEC)

## GAZ ALGÉRIEN POUR LA SUISSE

Récemment a été signé à Munich entre la Sonatrach, Société nationale algérienne pour les hydrocarbures liquides et gazeux, et le consortium européen pour l'importation de gaz naturel algérien l'accord final réglant l'importation de 15,5 milliards de mètres cubes par année pour une période de vingt ans. Les premières livraisons sont attendues dès 1976 et il est prévu que le contingent annuel sera atteint en 1978. L'aboutissement définitif de cette affaire dépend encore de problèmes de financement qui devront être résolus d'une manière acceptable aussi bien pour le vendeur que pour les acheteurs. Ce contrat représente le plus important marché de gaz naturel conclu à ce jour par un groupe de pays européen, soit l'Allemagne, la Hollande, la France, l'Autriche et la Suisse. La société Swissgas SA, Société anonyme suisse pour le gaz naturel, intervient collectivement dans ce contrat pour une quantité d'un milliard de mètres cubes par année. Sur la base de la situation actuelle, une moitié de ce gaz sera importée en Suisse par FOS (Marseille)-Luhans-Valloire-Orbe, l'autre moitié étant acheminée par Monfalcone (Trieste)-Ulm-région de Schaffhouse-Zurich. D'ici très peu d'années et compte tenu du gazoduc Hollande-Italie en construction qui traverse la Suisse et qui amènera du gaz hollandais en Suisse,

le pays sera ainsi alimenté par trois grandes sources d'importation qui elles-mêmes seront interconnectées avec les grands réseaux de transport ouest-européens et russes. (OSEC)

## L'INDUSTRIE SUISSE DES MACHINES ET APPAREILS EN 1972

La valeur de la production annuelle de l'industrie suisse des machines et appareils peut être estimée pour 1972 à 12,5 milliards de francs suisses. Les exportations, qui représentent environ 75% de la production des machines et appareils, se sont chiffrées à 9,3 milliards de francs et celles de l'industrie métallurgique ont atteint 1,5 milliard de francs. Le montant de ces deux branches a ainsi, pour la première fois, sensiblement dépassé le cap des 10 milliards. La part des machines et appareils à l'ensemble des exportations suisses s'est diminuée en 1972 de 36,5 à 35,7%, alors que celle de l'industrie métallurgique progressait de 5,5 à 5,6%. Le taux d'accroissement des exportations de machines s'est élevé à 8,4%, soit 722 millions de francs, et celui de l'industrie métallurgique à 12,3% soit 160 millions. Ces chiffres se basant sur des prix sujets au renchérissement, ils n'ont qu'une valeur indicative pour l'appréciation de la situation économique. Si l'on tient compte du renchérissement de 9,6% indiqué dans l'indice des prix du commerce extérieur, on constate même une légère diminution des exportations. Cette tendance est confirmée par la réduction de 0,9% du poids des exportations. Par rapport à l'année précédente, l'indice de la production est resté inchangé. (OSEC)

## JUBILÉ CHEZ VON ROLL

L'entreprise suisse Von Roll SA (Gerlafingen, Soleure) célèbre cette année le 150<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. C'est en mai 1823 que Ludwig Von Roll créait la société anonyme Ludwig Von Roll & Cie, regroupant quelques petites et moyennes entreprises du Jura. Au fil des années, l'entreprise s'est considérablement développée et diversifiée; elle figure aujourd'hui au 14<sup>e</sup> rang des entreprises industrielles suisses. En 1972, le groupe Von Roll, qui emploie plus de 8.200 personnes dans ses sociétés-sœurs et succursales de vente au Liechtenstein, en Italie, France, Belgique, République fédérale d'Allemagne, Japon, Danemark, Suède, Grande-Bretagne, Canada et Australie, a réalisé un chiffre d'affaires de 769 mio de Fr.s. La société dispose de 7 usines de production en Suisse et son programme de fabrication couvre un large éventail de produits répartis en plusieurs départements de production : acier, fonderie, tuyaux, machines, appareils, constructions ferroviaire et métallique, technique de transport et d'entreposage, technique pour l'environnement. (OSEC)

## INSTALLATION SUISSE POUR UN TRAIN DE L'AVENIR

Le train à coussins magnétiques, nouveau moyen de transport à haute vitesse, contribuera à résoudre les problèmes de trafic. Ce train de l'avenir atteindra des vitesses moyennes de 300 à 450 km/h et des vitesses de pointe de 550 km/h; il sera ainsi plus rapide que le trafic aérien à courte distance. Le Japon travaille actuellement à un projet de train à coussins magnétiques; l'entreprise suisse Sulzer Frères (Winterthur, Zurich) participe au développement de ce projet par la fourniture d'une installation frigorifique à basse température. Les travaux techniques de planification de ce nouveau train devraient être terminés fin 1975, et l'on pense que la mise en service s'effectuera au cours de l'année 1980. (OSEC)

## ESCALIERS ROULANTS SUISSES POUR LE MÉTRO DE STOCKHOLM

Stockholm étend le réseau de son métropolitain et la AB Storstockholms Lokalförbruk a passé commande à la Schlieren AB Stockholm - filiale de la Fabrique suisse

de wagons et d'ascenseurs SA, Schlieren (Schlieren, Zurich) - de 36 escaliers roulants, destinés à équiper ses nouvelles stations de métro. La Société suédoise a pris, de plus, une option pour trois autres escaliers roulants. Il s'agit de nouveaux modèles d'escaliers, conçus spécialement pour satisfaire aux exigences élevées qu'impose l'exploitation d'une station de métro. Contrairement aux modèles courants, destinés à des différences de niveau de l'ordre de 4 à 6 m, ceux-ci devront assurer une hauteur d'élévation allant jusqu'à 24 m. Les nouveaux escaliers roulants seront livrés dès le printemps 1974. (OSEC)

## PARTICIPATION SUISSE A LA MISSION SKYLAB

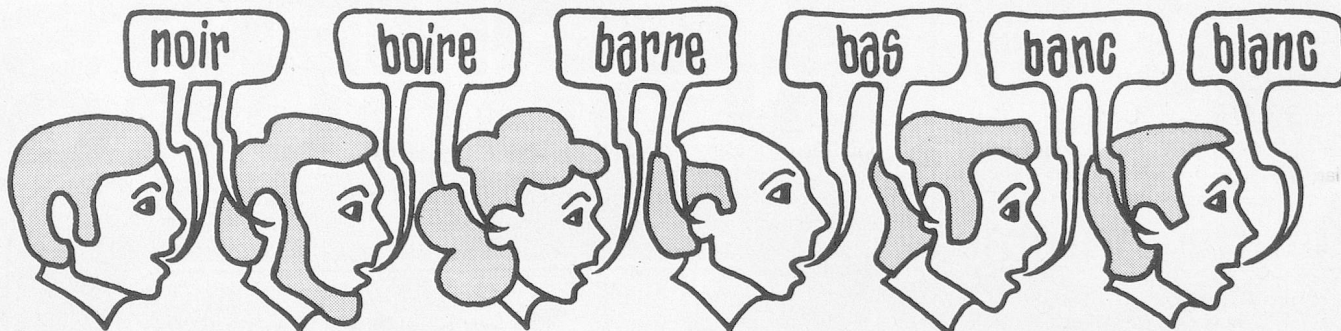
Le laboratoire de garde-temps Bulova (Bienne, Berne) a reçu une commande pour un certain nombre de réveils « compte à rebours » Bulova Accutron destinés au laboratoire Skylab. Ces réveils sont munis du même mouvement électronique à diapason que ceux équipant normalement la montre Bulova Accutron. Les cadrans sont du type « compte à rebours », c'est-à-dire décroissant, si bien que chaque astronaute sait à chaque instant le temps dont il dispose pour accomplir les opérations programmées prévues par la mission. Plus de 50 missions spatiales, dont celles du programme Apollo, avaient déjà utilisé les gardes-temps de la fabrique suisse. (OSEC)

## MANDAT CONGOLAIS POUR UN BUREAU SUISSE

Le gouvernement de la République populaire du Congo a désigné comme géologue-conseil auprès du Ministère des mines et de l'industrie, le bureau de géologie et géophysique minière Bruno Campana, à Lausanne (Vaud, Suisse). Celui-ci établira des programmes et dirigera des recherches de métaux et d'hydrocarbures dans l'ensemble du territoire congolais, qui contiendrait des ressources considérables en fer, cuivre et pétrole. Les gisements récemment découverts par des sociétés française et italienne produiront 5 millions de tonnes de pétrole brut en 1975 déjà. Le bureau lausannois a acquis une renommée internationale par ses découvertes minières en Australie et en Afrique. Depuis trois ans, il est aussi engagé dans des recherches d'uranium en Suisse. (OSEC)

## DÉVELOPPEMENT HÔTELIER EN EUROPE JUSQU'À 1980

« Où construire, quel type d'hôtel et pour qui ? » Voilà les trois questions que se posent régulièrement les financiers et les propriétaires d'hôtels. Il y a deux ans, le Centre de Recherche de Battelle à Genève a lancé une étude, maintenant achevée,



le bouche à oreille. c'est... mhh... bbbien...

## nous avons d'autres moyens de communication :

téléphonie - recherche de personnes - interphones - radiotéléphones - transmission d'alarmes - téléaffichage.  
distribution de musique - transport par tube pneumatique - distribution - contrôle et enregistrement de l'heure.

# AUTOPHON



1050 BRUXELLES	- rue de Naples 53	☎ (02) 11 22 50
2000 ANTWERPEN	- Lange Leemstr. 429-431	(03) 30 99 65
9002 LEDEBERG	- Brusselsesteenweg 1	(09) 23 97 91
4000 LIEGE	- bd de la Sauvenière 64	(04) 23 41 85

intitulée : « Développement de l'Industrie hôtelière et Perspectives jusqu'à 1980 », afin de donner une base à la prise de décision dans ce domaine.

Cette étude porte sur les perspectives hôtelières de 19 pays d'Europe et d'Afrique du Nord. Une banque d'informations recueillant les données sur plus de 100.00 hôtels et motels a été constituée et un modèle économique du flux touristique entre les 50 pays d'origine et d'accueil a été établi. Les prévisions ne sont pas fondées sur la seule extrapolation des tendances passées mais, entre autres choses, sur la confrontation des chiffres du modèle économique combinées avec une importante série d'entretiens personnels.

On constate d'après les résultats que, si les pays méditerranéens continuent à offrir les meilleures perspectives d'investissements hôteliers pour les années 70, certains pays d'Europe centrale et septentrionale peuvent constituer des régions touristiques présentant presque le même potentiel de développement.

Les hôtels-pensions traditionnels laissent la place à un nombre croissant d'établissements offrant des services spéciaux destinés à des types spécifiques de clientèle. C'est le cas des hôtels pour classes moyennes et tours organisés, des motels et des villages de vacances.

Les vacanciers continueront à être la source de clientèle la plus importante pour la plupart des hôteliers, mais des changements

dans les habitudes provoqueront l'expansion du marché en fonction de vacances secondaires, de voyages répondant à des intérêts spécifiques, ou dont le but est éloigné, etc.

La rationalisation de l'industrie hôtelière et les subsides gouvernementaux se sont accrus dans les pays méditerranéens beaucoup plus qu'ailleurs. Alors qu'en Grande-Bretagne et en Suède les chaînes nationales d'hôtels se sont développées de manière significative, l'Allemagne fédérale et l'Autriche sont à peine parvenues à un certain degré de concentration dans ce domaine.

Il ne s'agit là, cependant, que de quelques conclusions d'ordre général. Le développement hôtelier constitue en fait un domaine complexe et très précis; les analyses et prévisions de Battelle-Genève ont porté spécialement sur 30 villes importantes et 84 régions touristiques dans lesquelles la majorité des nouveaux hôtels seront construits au cours de la présente décennie. (C.I.P.R.)

## POUR LES AMATEURS DE BONNES BOUTEILLES, LE « VINOMÈTRE »

Les connaisseurs savent bien qu'un vin doit être dégusté à une certaine température; quelques degrés de trop ou de pas

assez suffisent à altérer le bouquet d'un grand cru. Grâce au « Vinomètre » mis au point par une fabrique d'instruments de mesure de Crissier (Vaud, Suisse), les vins seront toujours servis à la température optimale. Ce thermomètre à vin bi-métallique est d'un usage très simple; il suffit, après avoir débouché la bouteille, d'introduire dans le goulot l'extrémité du « Vinomètre » de façon à ce qu'il soit en contact avec le vin et de comparer le degré indiqué sur le cadran avec la température optimale du vin testé conseillée sur le côté de l'instrument. Si le vin est trop froid, il faut entreposer la bouteille dans un local tempéré et s'il est trop chaud, la placer dans un seau rempli de glace ou d'eau fraîche jusqu'à ce qu'il atteigne la température voulue. Cet instrument, présenté dans un emballage-cadeau, ravira tous les amateurs de bonnes bouteilles. (OSEC)

### PETITES ANNONCES

Rubriques : — offre et dem. d'emploi — achat et vente — vacances — appartements, etc...

Texte à adresser : EPIC, av. Prekelind 138, 1200 Bruxelles.

Tarif : 20 F la ligne de 38 caractères.

Paiement anticipatif au compte « Courrier Suisse » n° 210-0900555-59.

Clôture pour le n° 50 (octobre) : le 5 octobre 1973.

Pour compléter son organisation la CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE à BRUXELLES engagerait

## jeune homme

de nationalité suisse,  
de 25 à 30 ans

- d'expression française, mais avec connaissances de néerlandais souhaitées;
- ayant terminé ses humanités ou des études d'ingénieur commercial;
- s'intéressant aux problèmes économiques, au commerce international et aux industries;
- ayant des aptitudes pour la rédaction et possédant des notions de comptabilité.

*Candidatures manuscrites, avec curriculum vitae, références et prétention de salaire, doivent être adressées à :  
Chambre de Commerce Suisse, rue du Congrès 1 - 1000 Bruxelles.*

# S.A. CIMENTS D'OBourg

Toute  
la gamme  
des ciments  
Portland

BUREAU DE VENTE :  
BOULEVARD DU REGENT 46 - 1000 BRUXELLES  
TEL. : (02) 12 30 50 (8 LIGNES)